

M. FAVERJON Christophe, Mme ARSAC Gisèle, Mme BARAILLER
Christiane, Mme FAYOLLE Sylvie, Mme LAURENDON Denise, Mme
POITRINAL Isabelle, Mme RANCHON Chantal, Mme THIVEL Sylvie

Mme DECHAUX Nadine, Mme DORSON Geneviève, Mme PERONNET
Nicole, Mme DURIEU Brigitte, M. SOLINAS Marcello, Mme
BERNARD Jacqueline, M. CHAUDIER Gérard

Assiste : Mme DELTEL Laurence

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DU MERCREDI 12 FEVRIER 2025**

Le douze février deux mille vingt-cinq, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à 15h00, au Pôle de services d'Unieux, sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Président, après avoir été convoqués dans les délais légaux, conformément au CGCT.

Présents :

Membres élus : M. FAVERJON Christophe, Mme ARSAC Gisèle, Mme BARAILLER
Christiane, Mme POITRINAL Isabelle, Mme RANCHON Chantal, Mme THIVEL Sylvie,

Membres nommés : Mme BERNARD Jacqueline, M. CHAUDIER Gérard, Mme DECHAUX
Nadine, Mme DORSON Geneviève, Mme PERONNET Nicole, M. SOLINAS Marcello,

Pouvoir : 0

Nombre de conseillers : 15 - Nombre de présents : 12 - Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : Mme Laurence DELTEL, directrice du CIAS du SIDR

SOMMAIRE POUR LE CIAS

1. Vote du budget primitif 2025 du CIAS
2. Détermination des pourcentages et du calendrier des appels de fonds pour le CIAS en 2025

SOMMAIRE POUR LA RESIDENCE AUTONOMIE

3. Délibération sur le plan de financement réalisé du mobilier lors des travaux de la Résidence
4. Attribution de la subvention annuelle au COS

Informations diverses

Approbation du procès-verbal de la précédente séance à l'unanimité des présents

CIAS

1- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU CIAS

Le Président propose aux membres du Conseil de procéder au vote du budget primitif 2025 du CIAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des présents le budget primitif 2025 qui s'établit :

- En dépenses et recettes, à la somme de 99 280,00 € en section fonctionnement
- En dépenses et recettes, à la somme de 0 € en section investissement



2- DETERMINATION DES POURCENTAGES ET DU CALENDRIER DES APPELS DE FONDS POUR LE CIAS EN 2025

Sur proposition du Président et conformément aux règles en vigueur, les membres du Conseil après en avoir délibéré, ont approuvé à l'unanimité des présents les taux de répartition des charges et des appels de fonds des communes pour le CIAS en 2025 comme suit :

Unieux	60.73 %
Fraisses	27.25 %
Saint Paul en Cornillon	9,69 %
Caloire	2,33 %

Le calendrier des appels de fonds des communes a été validé tel que présenté.

RESIDENCE AUTONOMIE

3- DELIBERATION SUR LE PLAN DE FINANCEMENT REALISE DU MOBILIER LORS DES TRAVAUX DE LA RESIDENCE

Dans le cadre des travaux de la Résidence autonomie, il est nécessaire de délibérer sur le plan de financement réalisé concernant l'aménagement des espaces cuisine des appartements des résidents et de la cuisine pédagogique de la résidence.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité des présents, le plan de financement réalisé pour un montant de 278 029.20 €.

4- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ANNUELLE AU COS

Le Comité des Œuvres Sociales (COS), association régie par la loi du 1er juillet 1901, développe des actions en faveur des agents. Le CIAS du SIDR confirme sa volonté de faire bénéficier à son personnel des prestations sociales proposées par le COS du SIDR. A ce titre, le CIAS du SIDR verse une subvention annuelle, conformément à la délibération du 15 février 1989.

Sur proposition du Président, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité des présents, le montant suivant pour l'année 2025 :

- 4 419 € sur le budget foyer.

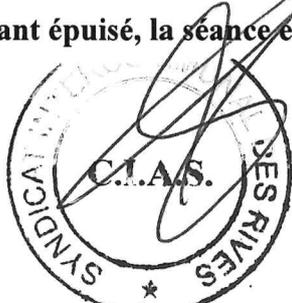
INFORMATIONS DIVERSES

Résidence : La Maison de l'Amitié conformément à la réglementation doit faire effectuer une évaluation par un organisme accrédité. Cette évaluation débute le 6 mars 2025. Dans ce cadre, le conseil de vie social va se remettre en place, ainsi que la tenue de nouvelles élections.

Une permanence d'une assistante sociale à la Résidence va être expérimentée sur 6 mois, à raison d'une demi-journée par mois.

Prochain Conseil d'administration di CIAS, le mercredi 16 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



A Unieux, le 13/02/2025

Le Président,
Christophe FAVERJON